

## Comment appréhender la Loi travail

LexisNexis publie un nouvel ouvrage d'actualité sur la loi travail promulguée le 8 aout dernier.



Le projet de loi a fait l'objet d'un important mouvement de contestation, comprenant des grèves et manifestations, de la part des syndicats, d'organisations étudiantes et d'une partie de la population qui considèrent que les réformes proposées font « revenir des années en arrière » les droits des salariés.

Cet ouvrage propose aujourd'hui de décrypter cette actualité peu comprise, par **une analyse critique** des modifications apportées **au code du travail**, et permet d'appréhender aux mieux **les questions essentielles** que suscite cette réforme.

Pour une lecture fluide et structurée les auteurs ont choisi de diviser le contenu **en 3 parties** :

1. durée du travail & des congés,
2. dialogue social & et l'emploi et une dernière sur la santé au travail,
3. formation professionnelle et sécurisation des parcours professionnels.

Pour conclure le lecteur découvrira **un échéancier de mise en application de la loi à jour** des derniers décrets publiés au 9 septembre 2016.

Cette loi travail a pour ambition de « permettre **une refondation de notre modèle social** » et contient de nombreuses dispositions réformant en profondeur le droit du travail, il est donc aujourd'hui incontournable d'avoir les informations nécessaires pour les appréhender.

L'ouvrage est disponible en librairies et sur notre boutique en ligne : [La loi travail](#)

### Les auteurs

Ouvrage collectif issu de contributions rédigées pour la Semaine juridique édition Social, par Bernard Bossu, Laurent Cailoux-Meurice, Jean-François Cesaro, Mickaël d'Allende, François Dumont, Françoise Favennec-Héry, Henri Guyot, Benjamin Kantorowicz, Jean-Yves Kerbourc'h, Céline Leborgne-Ingelaere, Laurent Marquet de Vasselot, Arnaud Martinon, Michel Morand, Yannick Pagnerre, Laurence Pécaut-Rivolier, Philippe Rozec, Bernard Teyssié, Gérard Vachet, Pierre-Yves Verkindt.



**A propos de LexisNexis® en France – [www.lexisnexis.fr](http://www.lexisnexis.fr)**

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis 360®, la gamme Poly, JurisClasseur, D.O,...LexisNexis, classée 2ème entreprise en France où il fait bon travailler. Suite à sa participation à la plus grande enquête européenne sur la motivation au travail, LexisNexis, est lauréat du label « **HappyAtWork** » dans la catégorie Entreprises de 250 à 5 000 employés.

**Pour plus d'informations :**

Twitter : [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) – Facebook : LexisNexis France – LinkedIn : [@LexisNexis France](https://www.linkedin.com/company/lexisnexis-france) – Revue digitale  
Tendance Droit : <http://www.tendancedroit.fr/>

**Contact Presse : Alizée Houée - 01 71 72 47 79 – [alizee.houee@lexisnexis.fr](mailto:alizee.houee@lexisnexis.fr)**